

## Communiqué du lundi 17 janvier 2022 à l'attention des clubs de la Ligue de Football des Pays de la Loire Reprise des compétitions régionales et départementales

Réunis ce lundi 17 janvier en visioconférence, les membres du Bureau Exécutif de la Ligue ont, comme évoqué dans leur précédent communiqué du 6 janvier, examiné la situation sanitaire et ses signes d'amélioration annoncés pour les prochains jours. **Après avoir notamment pris connaissance des réponses à la consultation des membres des Conseils Consultatifs des Clubs et des Educateurs pendant le week-end, plusieurs mesures ont été adoptées :**

- La reprise à compter du samedi 22 janvier 2022 du calendrier initial des compétitions régionales et départementales jeunes U14 à U19 et seniors (féminins et masculins) avec pour objectif prioritaire de permettre à ces championnats d'aller à leur terme en fin de saison. Les matchs amicaux sont de nouveau autorisés, dans un but de prévention afin de préparer à la reprise de la compétition. Chacun de nos 5 Districts complètera ce communiqué en fonction de la spécificité de ses calendriers.
- Les rassemblements de football d'animation jusqu'aux U13 (y compris donc les championnats de Ligue U13) sont reportés. Un calendrier de reprise vous sera également proposé dans les prochains jours. Les entraînements restent autorisés.
- Pour les coupes : compte tenu du calendrier très resserré, les clubs qui ne seront pas en mesure de présenter le jour de la rencontre une équipe conformément au règlement en raison d'une situation COVID, celle-ci sera déclarée forfait, et ses droits d'engagements lui seront remboursés sans incidence financière. Le Comité de Direction acte également le principe de la priorité des championnats sur les coupes.
- La reprogrammation des rencontres reportées les week-end des 8-9 et 15-16 janvier 2022 vous sera communiquée dans le courant de cette semaine après réunion des différentes Commissions d'Organisation des Compétitions.
- Sans en acter le principe pour le moment, le déroulement de rencontres en semaine pourra être envisagé selon l'évolution de la situation.

Pour rappel, dans le cadre de la vie quotidienne au sein des clubs, les gestes barrière et le contrôle du pass sanitaire doivent demeurer appliqués, selon le protocole actualisé par la Fédération Française de Football le 6 janvier dernier ([cliquez sur ce lien – buvettes toujours interdites](#)). Nous vous conseillons également de partager [cette fiche pratique Santé-Sécurité](#) et de contacter si besoin vos instances locales pour vous accompagner.

Restons prudents et continuons à prendre soin de nous et des nôtres !

